



Réalisée par : l'Association pour la Recherche et la Conservation des Arthropodes et des Mollusques (ARCAM)

présidée par : Nicolas HUET

A l'attention des services de la DEAL,  
DAAF, et du  
Ministère de la Transition écologique

**Objet :** Note d'information relative à la détection du gastéropode *Ovachlamys fulgens* sur une parcelle agricole dans la commune de Sainte Rose, à La Réunion.

## 1. Contexte

Lors d'un inventaire, réalisé dans le cadre du projet ReMiNat et commandité par l'Armefflor, sur une parcelle située à Bois Blanc (Commune de Sainte Rose), réalisée par l'ARCAM dans le cadre d'un suivi des parcelles adjacentes aux zones de parc, plusieurs individus de l'espèce *Ovachlamys fulgens*, ont été observés. L'identification a pu être effectuée directement sur place en raison des critères d'identification ne laissant que peu de doute (capacité unique de l'espèce à pouvoir sauter). Plusieurs individus ont ainsi pu être observés en moins d'une heure. Il s'agit d'une nouvelle zone d'envahissement pour cette espèce sur le territoire, qui a été détectée vers le quartier de La Source pour la première fois il y a environ un mois.

## 2. Identification de l'espèce

Espèce concernée : *Ovachlamys fulgens* (Helicarionidae), appelé en anglais "jumping snail", en référence à sa capacité unique à pouvoir effectuer des sauts.

Petit escargot à la coquille d'apparence fragile et de couleur marron. L'animal est sombre tandis que son pied est bien plus clair. Le pied d'*O. fulgens* est particulièrement long, mesurant environ 1,5x la taille de la coquille. Ce dernier lui permet d'effectuer des sauts, afin d'échapper aux prédateurs.

Identification réalisée par Nicolas Huet (ARCAM), et confirmée également par Owen Griffiths, expert malacologiste et auteur du livre "A Field Guide to the Non-Marine Molluscs of the Mascarene Islands (Mauritius, Rodrigues and Réunion) and the Northern Dependencies of Mauritius".



Figure 1 : Photo de l'escargot *Ovachlamys fulgens*, observé sur une feuille de vanille.

### 3. Lieu et date de l'observation

- Sainte Rose, Bois Blanc (-21.209095, 55.816446), sur la propriété du conservatoire du littoral
- Observation réalisée le 15/08/2025, entre 18h30 et 19h.

### 4. État des populations observées

L'observation réalisée a permis d'identifier plus d'une cinquantaine d'individus de cette espèce sans recherche approfondie dans les substrats où elle peut s'abriter. L'observation a été faite en début de nuit, avec une humidité environnante importante, ce qui peut expliquer l'abondance des observations. L'espèce se trouvait sur les pieds de vanille de la culture, ainsi que sur les bois morts (papayer) et feuilles mortes de palmistes. Les premières observations réalisées lors de la détection initiale de l'espèce au quartier de La Source suggèrent une présence également sous les pierres, et dans la végétation herbacée.

### 5. Impact observé ou potentiel

Des dégâts ont été constatés récemment par Quentin Donnay sur sa culture, des dégâts qui pourraient être causés par cette espèce. Il s'agirait de dégâts sur des feuilles matures en bas du pied de vanille.

## 6. Conclusion / attestation

Je soussigné Mr Huet Nicolas, en qualité de président de l'ARCAM, atteste avoir identifié formellement la présence de l'espèce *Ovachlamys fulgens* sur le territoire de La Réunion, dans une parcelle privée de la commune de Sainte Rose, le 15/08/2025. Cette observation est la seconde de cette espèce dans la zone de Bois Blanc. Cette espèce nouvellement détectée est probablement installée depuis un certain temps, ce qui pourrait expliquer sa propagation et son abondance dans cette zone. Cette observation est très préoccupante puisque *Ovachlamys fulgens* est susceptible de causer d'importants dégâts sur les cultures de vanille, ainsi que sur les orchidées cultivées et sauvages.

Nicolas Huet

Président de l'ARCAM

Fait à Saint Joseph le 19/08/2025

